



Inond'Action

Réduire votre vulnérabilité face aux inondations

**Vous vivez ou travaillez en zone inondable ?
CONTACTEZ-NOUS ! 09 74 76 93 52
inond-action@epagehuca.fr**

**Testez directement
votre éligibilité au dispositif
ICI**



Demandez le diagnostic inondation de votre bâti : 100 % pris en charge

Bénéficiez d'un appui technique gratuit, confidentiel et personnalisé :
conseils, montage dossier de subventions... et **choisissez de mettre en place
des mesures de protection** sur votre bâti : jusqu'à 90 % de financement pour les travaux*

* Dispositif porté par l'EPAGE HuCA dans le cadre du plan d'actions de prévention des inondations (PAPI) des bassins versants de l'Huveaune et des Aigalades. L'accompagnement technique, administratif, et organisationnel des propriétaires et la réalisation du diagnostic sont pris en charge par l'EPAGE HuCA. Pour la mise en place des mesures de protection par les propriétaires, le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Etat) et la Métropole Aix-Marseille-Provence prévoient jusqu'à 90 % de subvention pour les particuliers et jusqu'à 40 % de subvention pour les entreprises de moins de 20 salariés.